

REGLEMENT INTERIEUR

ALSH stages d'été

L'ASPTT Nice propose un accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants de 6 à 17 ans révolus. Ce centre de loisirs est agréé par la D.D.C.S des Alpes-Maritimes sous le n° 006ORG0276.

Activités : culturelles, sportives, éducatives et de loisirs dans le cadre de projets pédagogiques adaptés à l'âge des enfants accueillis. Les activités se déroulent pendant les vacances scolaires d'été en juillet et août.

Responsables

Responsable de l'activité « voile » : Alain GRILLON, téléphone 06 72 10 98 89

Responsable de l'activité « tennis » : Pierrick BIHOUE, téléphone 06 50 64 91 58

Responsable de l'activité « stages multi-activités » : Camille HERON, tél 06 88 70 65 71

Accueil de loisirs Jean-Paul GUEDJ (secrétaire général), téléphone : 04 97 00 19 19

Odette DESTINAY (secrétariat), téléphone : 04 97 00 19 18

Adresse : ASPTT Nice, 51 rue Gounod, 06000 Nice

Heures d'ouverture

Toutes les activités se déroulent à l'extérieur. Les dates des stages d'été 2015 sont annexées au présent règlement.

Stages à la journée « voile/tennis » :

9h : accueil à la base nautique de Nice, 50 bd Franck Pilatte, 06300 Nice

17h : départ du club de tennis, 274 rue Albert Camus, 06700 St Laurent du Var

Stages à la journée « voile/kayak » et « voile-CDMM » :

9h : accueil à la base nautique de Nice, 50 bd Franck Pilatte, 06300 Nice

17h : départ de la base nautique

Stages à la $\frac{1}{2}$ journée « voile » :

9h-12h ou 14h-17h : base nautique de Nice, 50 bd Franck Pilatte, 06300 Nice

Stages multi-activités :

9h à 17h, activités à l'extérieur

Il est demandé aux parents le strict respect des horaires ; l'enfant sera présenté aux autorités compétentes en l'absence du parent en fin d'activité.

L'enfant pourra quitter le centre accompagné d'une tierce personne majeure si celle-ci figure sur l'autorisation écrite des parents ou des représentants légaux.

Fonctionnement

L'accueil de loisirs d'été peut accueillir, par jour, 60 enfants de 6 à 17 ans.

L'encadrement est assuré par des moniteurs diplômés d'état.

Pour les activités voile et tennis, Les repas seront fournis par les parents et pris sous la surveillance d'un moniteur.

Matériel obligatoire : casquette, tee-shirt de rechange, serviette de bain, crème solaire, lunettes de soleil, bouteille d'eau étiquetée, chaussures fermées ne craignant pas l'eau, chaussures de tennis à semelle lisse (pour le tennis uniquement).

Inscription et admission

Dans le cadre du suivi pédagogique et de la progression technique des différentes activités, les adhérents s'engagent à suivre le stage dans sa totalité. Les inscriptions se font donc à la semaine.

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf en cas de maladie ou blessure et sur présentation d'un certificat médical.

Les dates d'inscription sont à consulter sur le site internet de l'ASPTT Nice.

Il ne sera fait aucune préinscription.

Le dossier d'inscription doit comporter les éléments suivants :

Bulletin d'adhésion - Certificat médical - brevet de natation 25m (uniquement pour l'activité kayak) -

Carte Nice plus à jour - Copie fiche de paie (agents de l'état bénéficiaires de la SRIAS)

Règlement en chèque, numéraire, coupons sport, chèques vacances

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, l'allocataire CAF autorise l'ASPTT Nice à consulter son quotient familial via l'application « CAFPRO »

En l'absence de justificatifs de ressources, le tarif plafond sera appliqué.

Tarifification

Les frais d'adhésion sont de 33€ (assurance comprise).

Le tarif de base d'un stage journée est de 210€ (hors tarif CEJ). Stage $\frac{1}{2}$ journée de 120€ à 135€.

Pour les bénéficiaires **habitant Nice** du Contrat Enfance Jeunesse (carte Nice plus), les tarifs sont calculés en fonction des revenus des parents en appliquant une dégressivité (tarif plancher 1,50€ - tarif plafond 11€).

Dispositions sanitaires

Sauf notification écrite contraire de la famille, l'ASPTT appliquera les mesures d'urgence en cas d'accident, en relation avec les autorités médicales.

Partenaires financiers

Dans le cadre de l'ALSH, la CAF et la ville de Nice participent au financement de l'association.